



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué du Conseil d'Etat

Université de Lausanne

### **Le mandat du recteur Dominique Arlettaz reconduit**

**Le Conseil d'Etat a désigné, sur proposition du Conseil de l'Université de Lausanne, M. le professeur Dominique Arlettaz au poste de recteur de l'UNIL pour un nouveau mandat de cinq ans.**

Le Conseil d'Etat a désigné le professeur Dominique Arlettaz au poste de recteur de l'UNIL pour un deuxième mandat. Par cette désignation dont il se réjouit particulièrement, il confirme le choix effectué par le Conseil de l'UNIL, qui avait choisi son candidat pour ce poste à l'unanimité le 20 mai dernier. L'actuel recteur de l'UNIL Dominique Arlettaz avait été désigné pour un premier mandat en 2006, pour une période conduisant à fin août 2011. Le deuxième mandat débutera au 1<sup>er</sup> septembre 2011, pour une période de cinq ans.

En la personne du recteur Arlettaz, l'Université de Lausanne et le Canton de Vaud s'assurent les capacités de direction et de gestion indispensables à la réussite des chantiers entrepris par la Haute école.

Au cours de ces prochaines années, le recteur Dominique Arlettaz aura notamment pour tâche de poursuivre la réorganisation du domaine des sciences de la vie sur la place lausannoise, en collaboration étroite avec le CHUV, le renforcement du pôle des sciences sociales, déjà largement réalisé, ainsi que le développement du campus de Dorigny, avec la construction du nouveau bâtiment Geopolis. Secondé par son équipe de direction, M. Arlettaz aura également la tâche de négocier avec le Conseil d'Etat le deuxième plan stratégique pluriannuel de l'Université, avant son adoption par le Grand Conseil. Prévu à l'horizon 2012, ce document constituera la feuille de route de l'Université pour ces prochaines années.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 4 juin 2010

#### **Renseignements :**

DFJC, Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 021 316 30 01

Chantal Ostorero, Directrice générale de l'enseignement supérieur, 021 316 94 71